

# REGARD SUR LES **PRODUITS** **À HONORAIRES**

---

Comprendre les produits à honoraires

## **Le fait de connaître le coût des placements et de comprendre à quoi servent les frais qui s’y rattachent vous permet de prendre des décisions plus éclairées.**

Les produits à honoraires sont vendus par des conseillers titulaires d’un permis qui facturent des honoraires distincts pour leurs services. Ainsi, il est plus facile pour les investisseurs de faire la différence entre les frais de gestion et la rémunération du conseiller et du courtier.

**Placements mondiaux Sun Life** offre un vaste éventail de solutions de placement à honoraires pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers.



# Qu'est-ce qu'un fonds à honoraires?

Les fonds communs de placement à honoraires (généralement les fonds de série F) sont spécialement conçus pour être utilisés dans un compte où vous payez les services fournis directement au cabinet du conseiller (le courtier en fonds communs de placement). Dans une plateforme de fonds à honoraires, il n'y a pas de commissions de suivi.

# Qu'est-ce qu'un conseiller à honoraires?

Dans un modèle de rémunération à honoraires, le Client paie des frais directement au cabinet du conseiller. Dans un modèle traditionnel à commissions, le cabinet reçoit des commissions de suivi des sociétés de fonds ou des compagnies d'assurance. Un conseiller à honoraires n'accepte aucuns frais ni rémunération basés sur les opérations. Il négocie plutôt ses frais avec ses Clients selon la valeur des services qu'il fournit.

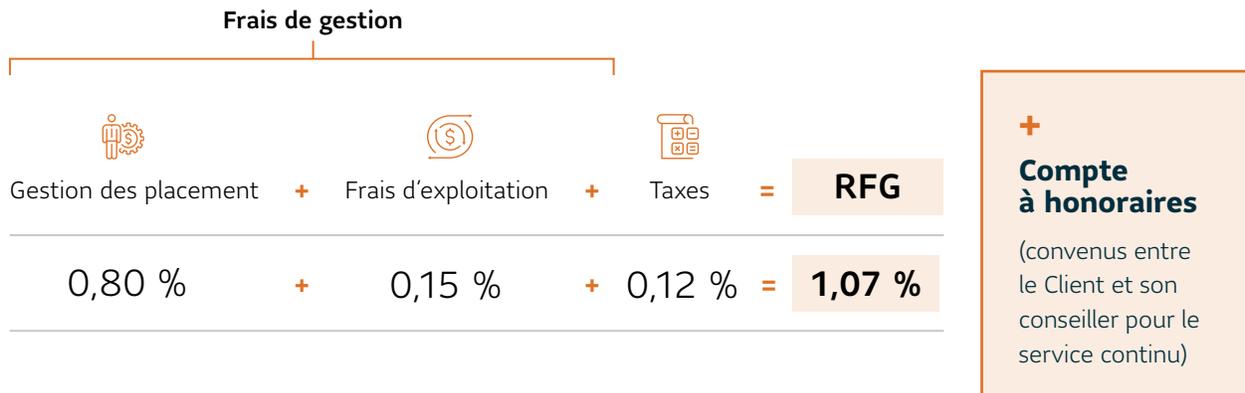
## **Modèle à honoraires ou à commissions?**

Les **conseillers à honoraires** peuvent facturer un taux horaire, des frais fixes ou un pourcentage de l'actif géré. Dans le cas des **conseillers à commissions**, ils reçoivent des commissions quand vous achetez ou vendez des placements. Selon les options d'achat, il se peut que ces conseillers et leur cabinet reçoivent des commissions de suivi à intervalles réguliers tant qu'un investisseur conserve ses placements.

# Qu'est-ce qui distingue les fonds communs de placement à honoraires (série F) de ceux à frais intégrés (série A)?

Avec les fonds de série F, les honoraires (frais de service ou frais de courtage) sont facturés directement à l'investisseur, mais avec ceux de série A, le ratio des frais de gestion (RFG) comprend une commission de suivi. Voyez les exemples ci-dessous pour des fonds de série F et de série A.

## Série F – À honoraires\*



## Série A – selon les opérations (commission de suivi)



À titre indicatif seulement. Ces exemples ne se rapportent à aucun fonds commun de placement en particulier géré par Gestion d'actifs PMSL inc. et sont bâtis en supposant un taux de taxation provincial-fédéral combiné de 13 %. La combinaison TPS-TVH (ou TVQ) tient compte des particularités de la province de résidence de chaque investisseur.  
\* Tous les investisseurs peuvent se procurer des parts de série A. Pour se procurer des parts de série F, les investisseurs doivent avoir un compte à honoraires auprès de la société de leur représentant et celle-ci doit avoir conclu une entente avec la société de fonds. Les investisseurs peuvent payer d'autres frais à la société de leur représentant en contrepartie de conseils de placement et d'autres services. Ces frais sont négociés entre le conseiller et les investisseurs.

# Quelle est la différence entre les honoraires et une commission de suivi?

Si vous investissez dans un fonds à honoraires, les **honoraires** vous sont facturés par le cabinet de votre conseiller pour les services que celui-ci vous fournit. Comme ces frais vous sont facturés directement plutôt qu'à une société de fonds, ils peuvent être déductibles du revenu imposable. Les **commissions de suivi** sont les frais qu'une société de fonds paie régulièrement au courtier en fonds communs de placement ou au cabinet où travaille votre conseiller.

## Quels sont les avantages des produits à honoraires?

- **Frais et coûts transparents** – Comme seuls les frais de gestion de placements, les frais d'exploitation et les taxes sont intégrés, les investisseurs connaissent le coût des placements et peuvent donc mieux comparer le rendement des fonds.
- **Prix sur mesure** – En général, les honoraires sont inversement proportionnels à la taille du compte : plus l'actif d'un investisseur est important, moins ils sont élevés. C'est une question de reconnaissance envers le Client.
- **Regroupement des frais** – Bon nombre de comptes à honoraires permettent de regrouper les actifs des membres d'un ménage ou d'une famille pour réduire les frais.
- **Déduction fiscale** – Les honoraires peuvent être déductibles du revenu imposable, car ils sont facturés directement à l'investisseur pour couvrir le coût des conseils, de l'accès et des services.

## Mettez de la lumière sur un monde de placements plus radieux

Placements mondiaux Sun Life gère un actif de plus de 23 milliards de dollars pour le compte d'investisseurs institutionnels et d'épargnants individuels d'un océan à l'autre, et elle est membre du groupe Sun Life.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur ne constitue pas une indication de leur rendement futur. L'information contenue dans ce document est fournie à des fins informatives uniquement et ne doit en aucun cas tenir lieu de conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique ni en matière de placement. Elle ne constitue pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Bien que les renseignements contenus dans le présent document proviennent de sources jugées fiables, Gestion d'actifs PMSL inc ne peut en garantir l'exactitude, l'exhaustivité, ni l'actualité. Les renseignements fournis dans ce document peuvent changer sans préavis et Gestion d'actifs PMSL inc se dégage de toute responsabilité de les mettre à jour.

Placements mondiaux Sun Life est le nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life. Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire des fonds communs de placement de la Sun Life, des Solutions gérées Granite Sun Life et des Mandats privés de placement Sun Life.

© Gestion d'actifs PMSL inc. et ses concédants de licence, 2020. Gestion d'actifs PMSL inc. est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.



@SLGI\_Canada



1-877-344-1434



[placementsmondiauxsunlife.com](http://placementsmondiauxsunlife.com)

